



Bulletin de l'Académie vétérinaire de France

Instructions aux auteurs

(Mise à jour : février 2026)

- Pour les articles, notes et tribunes pages 2 à 4
- Pour les observations cliniques pages 5 à 7

→ Pour faciliter la prise en compte des instructions aux auteurs, **nous vous invitons à utiliser la maquette** disponible sur le site web de l'AVF (<https://academie-veterinaire-defrance.org/publications/bulletins-de-lavf>) ou sur la page d'accueil de Fontismedia, plateforme de soumission des articles (<https://bav.fontismedia.com/bav/>).

→ Pour toute information supplémentaire, **vous pouvez contacter l'équipe éditoriale** à bavf@academie-veterinaire.fr

→ Pour voir l'aspect des articles une fois publiés, nous vous invitons à consulter les articles disponibles en ligne sur le site web de l'AVF : <https://academie-veterinaire-defrance.org/publications/bulletins-de-lavf>

1/ Introduction

- Les manuscrits ne doivent avoir fait l'objet d'aucune publication antérieure ni être en cours de publication dans une autre revue.
- **Considérations éthiques :** pour les études scientifiques menées sur la personne humaine ou impliquant l'utilisation d'animaux à des fins scientifiques, les auteurs doivent indiquer, dans un paragraphe dédié placé à la fin du manuscrit, avant la liste des références bibliographiques, le nom du comité d'éthique ainsi que le numéro de référence de l'approbation de l'étude présentée.
- Toute relation susceptible de conduire à un **conflit d'intérêts** avec le contenu du manuscrit doit être déclarée dans un paragraphe dédié placé à la fin du manuscrit, avant la liste des références bibliographiques. S'il n'existe aucun conflit d'intérêts, utiliser la mention suivante : « *les auteurs déclarent ne pas avoir de conflit d'intérêts* ».
- L'utilisation par les auteurs de **l'intelligence artificielle générative (IA)** ou de technologies assistées par l'IA dans le processus de rédaction doit être réservée uniquement à l'amélioration de la lisibilité du texte et de la langue employée. Cette utilisation doit être déclarée dans un paragraphe dédié placé à la fin du manuscrit, avant la liste des références bibliographiques. La déclaration doit indiquer le nom de l'outil ou du service utilisé et son application. Aucune déclaration n'est nécessaire si l'IA n'a été utilisée que pour vérifier la grammaire ou l'orthographe, ou pour mettre en forme les références bibliographiques.

2/ Trois formats de manuscrits

- **Articles :** 4000 à 6000 mots (hors titre, résumé et références bibliographiques) ; jusqu'à 50 références bibliographiques et jusqu'à 10 figures ou tableaux.
Les articles doivent comporter un résumé (200 à 250 mots) et trois à six mots-clés.
- **Notes :** 1500 à 2000 mots (hors titre et références bibliographiques) ; jusqu'à 15 références bibliographiques et jusqu'à trois figures ou tableaux.
Les notes doivent comporter trois à six mots-clés, mais un résumé n'est pas nécessaire.
- **Tribunes :** elles portent sur des sujets d'actualité, sur lesquels l'auteur souhaite exprimer un avis et attirer l'attention du lecteur ; 500 à 2000 mots (hors titre et références bibliographiques) ; jusqu'à cinq références bibliographiques et une figure ou un tableau au plus.
Les tribunes doivent comporter trois à six mots-clés mais pas de résumé.

→ S'ils le souhaitent, les organisateurs de séances peuvent rédiger un avant-propos ou un compte-rendu de séance au format « Note », qui sera publié en même temps que les articles ou notes des conférenciers de la séance.

3/ Mise en forme du texte

- **Mise en page :** numéroté les pages et les lignes.
- **Paragraphes :** interligne 1,5
- **Police :** toute police dont la taille est équivalente à « Aptos 12 ».

4/ Tableaux et figures

- Les tableaux et les figures doivent comporter une légende, être cités dans le texte et numérotés dans l'ordre de leur citation.
- Inclure les tableaux et les figures (**résolution minimale de 300 dpi**) dans le fichier du manuscrit. Une fois l'article accepté, des figures en haute résolution pourront éventuellement vous être demandées.
- Merci de vous assurer que les figures provenant d'autres documents ne sont pas protégées par le **droit d'auteur** ou, si elles le sont, que vous avez obtenu l'**autorisation de reproduction** ; dans tous les cas, il faut citer l'auteur de la figure et le document d'origine.

5/ Références bibliographiques

- **Comment les citer dans le texte :**
 - un seul auteur : (Auteur 2005)
 - deux auteurs : (Auteur & Auteur 2006)
 - plusieurs auteurs : (Auteur *et al.* 1994)
 - si plusieurs articles avec le même premier auteur la même année, les distinguer en ajoutant a, b, c, etc. après l'année : (Auteur *et al.* 2005a) (Auteur *et al.* 2005b)
 - si plusieurs auteurs cités au même endroit, grouper les citations par ordre alphabétique : (Auteur 2005 ; Auteur *et al.* 1994)
- **Comment les citer dans la liste de références bibliographiques :**
 - par **ordre alphabétique** du premier auteur, puis par année si plusieurs articles ont le même premier auteur.
 - **au format APA 7^e édition.** Si vous utilisez un logiciel de gestion bibliographique, utilisez la feuille de style correspondant à ce format. Si vous n'utilisez pas de logiciel de gestion bibliographique, les références

disponibles sur PubMed (<https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/>) peuvent être téléchargées directement au format APA. Pour ce faire, cliquer sur la référence, cliquer sur le bouton « Citer », sélectionner le format APA, cliquer sur « Copy » et coller la référence dans le manuscrit. Vous pouvez aussi utiliser des outils d'IA tels que Grammarly (<https://www.grammarly.com/>) pour mettre la liste de références au format APA.

• Exemple de liste au format APA 7^e édition :

- Article :

Auteur, A. A., & Auteur, B. B. (Année). Titre de l'article. *Titre de la revue*, #Vol(#No), #-#. DOI ou URL

- Ouvrage :

Auteur, A. A., & Auteur, B. B. (Année). *Titre de l'ouvrage* (#^e éd.). Maison d'édition. DOI ou URL

- Chapitre d'ouvrage :

Auteur, A. A., & Auteur, B. B. (Année). Titre du chapitre. In E. E. Editeur (Ed.), *Titre de l'ouvrage* (#^e éd., pp. #-#). Maison d'édition. DOI ou URL

- Thèse :

Auteur, A. A. (Année). *Titre de la thèse* [Thèse de doctorat, Université]. Nom de l'archive ou de la base de données. DOI ou URL

- Rapport d'une organisation :

Organisation. (Année). *Titre du rapport*. Maison d'édition. DOI ou URL

Organisation. (Année). *Titre du document*. URL

- Page d'un site web :

Auteur, A. A. (Année, jour mois). *Titre de l'entrée*. Consulté le jour mois année, sur URL

- Entrée de Wikipédia :

Titre de l'entrée. (Année, jour mois). In *Wikipédia*. URL

6/ Soumission du manuscrit

- Les manuscrits doivent être déposés sur la plateforme **Fontismedia** :
<https://bav.fontismedia.com/bav/>
- Une fois sur la page d'accueil, cliquer sur « **Accès pour les auteurs** » et suivre les indications. Vous devrez déposer deux fichiers de votre manuscrit : un au format Word et un au format pdf.
- Pour faciliter et accélérer le **processus d'évaluation** de l'article par des pairs, il est recommandé de **proposer**, lors de cette soumission, **un ou deux experts** que l'équipe éditoriale pourra contacter afin de les inviter à relire votre manuscrit.

Le comité éditorial vous souhaite une bonne rédaction !



7/ Correction des épreuves

- L'auteur correspondant recevra par courriel **les épreuves de l'article au format PDF**.
- L'auteur correspondant s'engage à retourner **les épreuves corrigées dans les 7 jours suivant leur réception**.
- Les corrections devront se limiter à la typographie.

8/ Publication

- L'article définitif sera **publié sur le site de l'Académie vétérinaire de France**. Un lien sera envoyé par courriel à l'auteur correspondant.
- L'année suivant sa publication, l'article sera **archivé sur Persée**, dans la collection du Bulletin de l'Académie vétérinaire de France
(<https://www.persee.fr/collection/bavf>).
- Les articles acceptés sont publiés sous la **licence Creative Commons CC-BY-NC-ND 4.0**.

1/ Introduction

- Les manuscrits ne doivent avoir fait l'objet d'aucune publication antérieure ni être en cours de publication dans une autre revue.
- Toute relation susceptible de conduire à un **conflit d'intérêts** avec le contenu du manuscrit doit être déclarée dans un paragraphe dédié placé à la fin du manuscrit, avant la liste des références bibliographiques. S'il n'existe aucun conflit d'intérêts, utiliser la mention suivante : « *les auteurs déclarent ne pas avoir de conflit d'intérêts* ».
- L'utilisation par les auteurs de **l'intelligence artificielle générative (IA)** ou de technologies assistées par l'IA dans le processus de rédaction doit être réservée uniquement à l'amélioration de la lisibilité du texte et de la langue employée. Cette utilisation doit être déclarée dans un paragraphe dédié placé à la fin du manuscrit, avant la liste des références bibliographiques. La déclaration doit indiquer le nom de l'outil ou du service utilisé et son application. Aucune déclaration n'est nécessaire si l'IA n'a été utilisée que pour vérifier la grammaire ou l'orthographe, ou pour mettre en forme les références bibliographiques.

2/ Format des manuscrits

- 1500 à 2000 mots (hors titre, résumé et références bibliographiques) ; jusqu'à 15 références bibliographiques et jusqu'à cinq figures ou tableaux.
- Le manuscrit doit comporter un résumé (200 mots maximum) et trois à six mots-clés.

3/ Plan des manuscrits

Introduction

- Elle doit être **concise** et donner envie au lecteur de lire l'article.
- Commencer par présenter le **contexte général**. Puis présenter un **argumentaire** indiquant en quoi la présentation de cette observation clinique présente un intérêt : par exemple, pathologie rare et peu décrite, pathologie déjà bien décrite mais présentant, dans le cas présent, des aspects particuliers, nouvelle pathologie, nouveaux moyens de diagnostic ou de traitement, intérêt en matière d'éthique professionnelle ou de réflexion médico-économique, etc.
- L'introduction doit se terminer par l'exposé de l'**objectif** de l'article, qui doit donner le sentiment de découler naturellement du contexte et de l'argumentaire.

Observation clinique

- **Présentation de l'animal ou du groupe d'animaux** : espèce, race, âge, sexe, castré ou non, motif de consultation, etc.
- **Anamnèse et commémoratifs**
- **Examen clinique** : données de base telles que poids corporel, température, fréquences cardiaque et respiratoire, score corporel, ou autres données pertinentes.
- **Diagnostic différentiel** : pas nécessairement exhaustif selon les cas ; il est particulièrement important de hiérarchiser les hypothèses diagnostiques et de faire ressortir les principales.
- **Examens complémentaires** : selon les cas, hématologie, microbiologie, biochimie, imagerie, histologie, etc. avec leurs justifications, résultats et interprétations.

Pronostic, prise en charge thérapeutique et suivi

Autopsie et histopathologie

(le cas échéant)

Discussion

- La discussion a pour but de montrer les **points particuliers** du cas et son intérêt, de faire apparaître les points discutables ou **non élucidés**, de **comparer** le cas **aux données de la littérature** en s'appuyant sur des références bibliographiques pertinentes (privilégier les sources primaires).
- Éviter une discussion exhaustive de tous les points du cas, l'introduction de nouveaux éléments du cas non cités préalablement dans sa description, la rédaction d'une synthèse sur le sujet.
- La discussion doit se terminer par **une ou deux phrases de conclusion**.

4/ Mise en forme du texte

- **Mise en page** : numéroté les pages et les lignes.
- **Paragraphes** : interligne 1,5
- **Police** : toute police dont la taille est équivalente à « Aptos 12 ».

5/ Tableaux et figures

- Les tableaux et les figures doivent comporter une légende, être cités dans le texte et numérotés dans l'ordre de leur citation.
- Inclure les tableaux et les figures (**résolution minimale de 300 dpi**) dans le fichier du manuscrit. Une fois l'article accepté, des figures en haute résolution

pourront éventuellement vous être demandées.

- Merci de vous assurer que les figures provenant d'autres documents ne sont pas protégées par le **droit d'auteur** ou, si elles le sont, que vous avez obtenu l'**autorisation de reproduction** ; dans tous les cas, il faut citer l'auteur de la figure et le document d'origine.

6/ Références bibliographiques

- **Comment les citer dans le texte** :

- un seul auteur : (Auteur 2005)
- deux auteurs : (Auteur & Auteur 2006)
- plusieurs auteurs : (Auteur *et al.* 1994)
- si plusieurs articles avec le même premier auteur la même année, les distinguer en ajoutant a, b, c, etc. après l'année : (Auteur *et al.* 2005a) (Auteur *et al.* 2005b)
- si plusieurs auteurs cités au même endroit, grouper les citations par ordre alphabétique : (Auteur 2005 ; Auteur *et al.* 1994)

- **Comment les citer dans la liste de références bibliographiques** :

- par **ordre alphabétique** du premier auteur, puis par année si plusieurs articles ont le même premier auteur.
- **au format APA 7^e édition**. Si vous utilisez un logiciel de gestion bibliographique, utilisez la feuille de style correspondant à ce format. Si vous n'utilisez pas de logiciel de gestion bibliographique, les références disponibles sur PubMed (<https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/>) peuvent être téléchargées directement au format APA. Pour ce faire, cliquer sur la référence, cliquer sur le bouton « Cite », sélectionner le format APA, cliquer sur « Copy » et coller la référence dans le manuscrit. Vous pouvez aussi utiliser des outils d'IA tels que Grammarly

(<https://www.grammarly.com/>) pour mettre la liste de références au format APA.

• Exemple de liste au format APA 7^e édition :

- Article :

Auteur, A. A., & Auteur, B. B. (Année). Titre de l'article. *Titre de la revue*, #Vol(#No), #-#. DOI ou URL

- Ouvrage :

Auteur, A. A., & Auteur, B. B. (Année). *Titre de l'ouvrage* (#^e éd.). Maison d'édition. DOI ou URL

- Chapitre d'ouvrage :

Auteur, A. A., & Auteur, B. B. (Année). Titre du chapitre. In E. E. Editeur (Ed.), *Titre de l'ouvrage* (#^e éd., pp. #-#). Maison d'édition. DOI ou URL

- Thèse :

Auteur, A. A. (Année). *Titre de la thèse* [Thèse de doctorat, Université]. Nom de l'archive ou de la base de données. DOI ou URL

- Rapport d'une organisation :

Organisation. (Année). *Titre du rapport*. Maison d'édition. DOI ou URL

Organisation. (Année). *Titre du document*. URL

- Page d'un site web :

Auteur, A. A. (Année, jour mois). *Titre de l'entrée*. Consulté le jour mois année, sur URL

- Entrée de Wikipédia :

Titre de l'entrée. (Année, jour mois). In *Wikipédia*. URL

7/ Soumission du manuscrit

- Les manuscrits doivent être déposés sur la plateforme **Fontismedia** :

<https://bav.fontismedia.com/bav/>).

- Une fois sur la page d'accueil, cliquer sur « **Accès pour les auteurs** » et suivre les indications. Vous devrez déposer deux fichiers de votre manuscrit : un au format Word et un au format pdf.

8/ Correction des épreuves

- L'auteur correspondant recevra par courriel **les épreuves de l'article au format PDF**.
- L'auteur correspondant s'engage à retourner **les épreuves corrigées dans les 7 jours suivant leur réception**.
- Les corrections devront se limiter à la typographie.

9/ Publication

- L'article définitif sera **publié sur le site de l'Académie vétérinaire de France**. Un lien sera envoyé par courriel à l'auteur correspondant.
- L'année suivant sa publication, l'article sera **archivé sur Persée**, dans la collection du Bulletin de l'Académie vétérinaire de France (<https://www.persee.fr/collection/bavf>).
- Les articles acceptés sont publiés sous la **licence Creative Commons CC-BY-NC-ND 4.0**.

Le comité éditorial vous souhaite une bonne rédaction !

